

## **Formulaire inscription 3<sup>ème</sup> année complémentaire complémentaire**

- Nous vous remercions pour votre demande d'inscription en ligne en 3<sup>ème</sup> IH à l'Institut Reine Fabiola et **nous vous invitons à nous scanner votre dossier complet. (PAGE 3)**
- Toutes les informations sont disponibles au services équivalences de la fédération Wallonie Bruxelles. **Attention** : La preuve de paiement fera apparaître le numéro de compte en banque IBAN :BE67 3100 7470 9587, BIC : BBRUBEBB, le numéro de compte de donneur d'ordre, les noms et prénoms du requérant ainsi que la mention « équivalence de diplôme »

### **Document à télécharger et à compléter**

1. **Lettre de motivation** (compléter obligatoirement ce que vous avez fait l'année précédente que ce soit école, travail ou chômage)
2. **Curriculum scolaire**
3. **Bulletin d'inscription**
4. **Dossier médical à compléter par votre médecin**

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION EN LIGNE EN 1ÈRE ANNÉE À L'INSTITUT REINE FABIOLA ET NOUS VOUS INVITONS À NOUS SCANNER VOTRE DOSSIER COMPLET.**

**VEUILLEZ ENVOYER VOS DOCUMENTS SCANNÉS À [SECRETARIAT.ERASME@IRF-ECOLE.BE](mailto:SECRETARIAT.ERASME@IRF-ECOLE.BE)**

**DÈS RÉCEPTION ET APRÈS VÉRIFICATION DE VOTRE DOSSIER, NOUS VOUS FIXERONS UN RENDEZ-VOUS AFIN DE FINALISER VOTRE INSCRIPTION DÉFINITIVE.**

**Inscrivez votre numéro de téléphone afin de pouvoir être contacter et une adresse mail valide que vous utilisé au quotidien**

**Document à présenter lors de la rentrée scolaire pour l'option IHB :**

**Attestations médicales → accès aux stages : les documents non complétés ne permettront pas l'accès aux stages.**

**NOUS PORTONS À VOTRE ATTENTION QUE :**

- UN DOCUMENT D'IDENTITÉ (CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE, PASSEPORT OU UNE ATTESTATION DE NATIONALITÉ) EST NÉCESSAIRE POUR TOUTE INSCRIPTION
- IL EST DEMANDÉ DE SE MUNIR DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS ORIGINAUX LORS DE L'INSCRIPTION.
- TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉTUDIANT ÉMANE DE L'ÉTUDIANT MAJEUR LUI-MÊME. LE CANDIDAT SE PRÉSENTE PERSONNELLEMENT À L'ÉCOLE.

**! UN ÉTUDIANT QUI ENTAME DES ÉTUDES DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE N'OBTIENDRA PAS LE DROIT DE SÉJOUR EN BELGIQUE. CECI EST LIÉ AU FAIT QUE LES ÉTUDES D'INFIRMIER.E HOSPITALIER.E SONT DES ÉTUDES SECONDAIRES COMPLÉMENTAIRES.**

**BIENVENUE À L'INSTITUT REINE FABIOLA !**



## **DOCUMENTS A REMETTRE POUR CONSTITUER LE DOSSIER SCOLAIRE 3EMEC** **INSCRIPTION NON VALABLE SI TOUS LES DOCUMENTS NE SONT PAS RÉUNIS**

- **CARTE D'IDENTITÉ/CARTE DE SÉJOUR EN ORDRE DE VALIDITÉ**
- EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE ORIGINAL
- EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE - **MODÈLE II** - de moins de trois mois de date (à la rentrée scolaire)  
EXTRAIT N° 3 s'il est émis en France
- **DIPLÔME ORIGINAL**
  - CESS (ou la formule provisoire)
  - CERTIFICAT D'ÉTUDES DE 6<sup>ème</sup> PROFESSIONNELLE/7<sup>ème</sup> PROFESSIONNELLE (ou la formule provisoire) **+certificat de formation générale (uniquement pour la promotion sociale)**
  - ÉQUIVALENCE OFFICIELLE
  - RÉUSSITE DU JURY EN SOINS HOSPITALIERS
  - PASSERELLE CQ6
  - ATTESTATIONS DE RÉUSSITE DE LA 1<sup>ère</sup> IH +GRILLE HORAIRE**
  - ATTESTATIONS DE RÉUSSITE DE LA 2<sup>ème</sup> IH + GRILLE HORAIRE**
  - ATTESTATIONS DE RÉUSSITE DE LA 3<sup>ème</sup> IH+ GRILLE HORAIRE**
- **ATTESTATION C en cas d'échec + grille horaire de la première année (originaux)**
- **ATTESTATION C en cas d'échec + grille horaire deuxième année(originaux)**
- **ATTESTATION C en cas d'échec + grille horaire troisième année(originaux)**
- RELEVÉS DES HEURES DE STAGE DE LA 1<sup>ère</sup> DE LA 2<sup>e</sup> ET DE LA 3<sup>e</sup> IH (originaux)
- GRILLES HORAIRES DE LA 1<sup>ère</sup> DE LA 2<sup>e</sup> ET DE LA 3<sup>e</sup> IH (originaux)
- CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE ET DOSSIER MÉDICAL COMPLÉTÉ (à demander au médecin traitant)
- DOSAGE SANGUIN (ANTICORPS) DE L'HÉPATITE B (prise de sang)
- PREUVE DE LA VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE A ET B (carnet de vaccination, CM du médecin ou résultat d'une prise de sang) **ou première dose faite par le médecin**
- 1 PHOTO (format carte d'identité)
- VIGNETTE DE MUTUELLE (carte vitale pour les étudiants français)
- POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE : PREUVE D'EXEMPTION DU DROIT D'INSCRIPTION SPÉCIFIQUE **(868euro)**  
Selon les cas :
  - composition de ménage
  - attestation du CPAS
  - attestation de chômage...
- 50 EUROS DE FRAIS D'INSCRIPTION (cash **(montant exact)** / bancontact ou virement)
- POUR LES CHOMEURS : une dispense est obligatoire